

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 96 (1999)
Heft: 5

Rubrik: SAR

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Procès-verbal du cours de perfectionnement des moniteurs-éleveurs et conseillers apicoles de la SAR

Grangeneuve, le samedi 20 février 1999

Le président M. Fernand Métrailler ouvre le cours à 9 h. Il souhaite la bienvenue à tous les participants. Il salue particulièrement la présence de MM. Willy Debély, président de la SAR, Fernand Bovy, Joseph Girard et André Loup, membres du comité, et Charles Maquelin, chef technique du groupement des moniteurs. M. Métrailler donne connaissance du programme de la journée. Il présente les conférenciers du jour, MM. Yvon Crettenand, Charles Rey et Charles Maquelin.

M. Métrailler adresse un message de bienvenue aux conseillers apicoles qui participent cette année encore au cours de formation. Bienvenue également aux nouveaux moniteurs et conseillers apicoles et compliment aux anciens qui, par leur travail de qualité, participent activement à la sélection et à la vulgarisation apicole. Il remercie M. Daniel Grandjean, administrateur de l'Institut agricole de Grangeneuve, pour son accueil et le personnel de l'institut pour sa disponibilité à assurer l'intendance et la bonne marche des services de l'établissement.

Excusés : conseillers apicoles : MM. François Juillard, Joël Pahud, Nicolas Bruhin ; moniteurs : MM. Georges Cosandey, Charles Noirjean, Pierre Favre, Albert Spring.

Programme de la journée

- | | |
|-----------------------|--|
| 1. Fernand Métrailler | Souhaits de bienvenue. |
| 2. Charly Rey | Les plantes médicinales, aromatiques et leur pollinisation. |
| 3. Yvon Crettenand | Méthodes des mesures morphologiques. |
| 4. Charles Maquelin | Résultats des mesures morphologiques 1998.
Préparation des lignées à mâles pour les stations de fécondation |
| 5. Fernand Métrailler | Partie administrative. |

Les plantes médicinales, aromatiques et leur pollinisation

Exposé de M. Charly Rey sur la culture de plantes aromatiques en Suisse, et principalement en Valais dans le cadre de la Station de recherches agronomiques des Fougères à Châteauneuf. A l'aide d'un diaporama très intéressant montrant les sites de production, la sélection, la culture et le conditionnement des plantes, M. Rey captive l'auditoire par une présentation très soignée.

Les participants peuvent ainsi profiter pleinement de ses connaissances et apprécier également le rôle important joué par les abeilles dans la pollinisation de ces plantes.



Méthodes de mesures morphologiques

M. Yvon Crettenand présente son exposé sur les différentes espèces et races d'abeilles qui peuplent la terre depuis l'Antiquité.

Il décrit de manière détaillée les différents critères morphologiques et les possibilités de mesurages qui permettent de séparer et distinguer les races d'abeilles.

Résultats des mesures morphologiques 1998

M. Maquelin donne son rapport annuel concernant les mesurages morphologiques et le registre des reines. Pas de présentation de résultats chiffrés, mais un compte rendu général qui laisse apparaître de très bons résultats mais également de mauvais.

M. Maquelin déplore à nouveau que certains moniteurs n'aient pas, ou trop peu, de reines sélectionnées dans leur rucher. Il demande aux responsables de fédérations d'y remédier.

Présentation très intéressante de différents graphiques de mesures de l'index cubital selon les classes de Dreher. Cette méthode de mesurage démontre clairement que les lignées de carnioliennes sélectionnées par la SAR sont assez nettement supérieures au standard de la race.

Lignées de mâles pour les stations de fécondation en 1999

Pour 1999, l'équipement des stations sera réalisé comme suit:

Station Petit-Mont, lignée LI192 ; station Moléson, lignée B20F1 ; station Vermeilley, lignée S10 ; station Tovassière, lignée B20X30 ; station Bonatchiesse, lignée B29. Les dates d'ouverture des stations seront publiées dans le journal.

Partie administrative et divers

Le PV du cours de perfectionnement 1998 est approuvé.

Démission de M. Fernand Métrailler

Après quinze ans de présence fructueuse au sein de la commission d'élevage, M. Fernand Métrailler présente sa démission. Il annonce également la démission de son secrétaire ad hoc M. Max Zermatten.

Il fait une rétrospective et retrace les moments importants de ces années consacrées à la sélection et à l'élevage des abeilles.

Les candidatures de MM. Jean-Marie Crausaz, président, et William Schneeberger, secrétaire, sont proposés.

Ils sont élus à l'unanimité par acclamation.

En son nom personnel et au nom du groupement des moniteurs, M. Maquelin adresse un merci tout particulier à M. Métrailler pour son dévouement au service de la sélection. Il souhaite plein succès à MM. Crausaz et Schneeberger.

M. Métrailler donne connaissance de la démission du groupement des moniteurs de Mme Johanna Sudan et de MM. André Loup et Jean-Michel Tenthorey. Remerciements à ces collègues pour leur travail.

Un cadeau est remis à M. André Loup pour ses six années passées comme responsable de la Fédération genevoise. Chaleureusement applaudi, M. Loup remercie ses collègues et dit tout le plaisir qu'il a eu à travailler au sein de la commission du groupement des moniteurs.



Dans les diverses informations données aux moniteurs, M. Métrailler rappelle que, malgré les nouvelles directives sanitaires officielles, les laissez-passer seront toujours d'actualité en 1999 pour accéder aux stations de fécondation.

Il attire l'attention sur les risques encourus par les moniteurs et conseillers apicoles qui utilisent, et surtout qui recommandent aux apiculteurs, l'utilisation de produits non homologués dans la lutte contre la varroase.

Il invite les éleveurs qui fréquentent les stations de fécondation à se conformer aux règlements en vigueur.

Station de Tovassière

Au cours de la saison 1998, une pollution génétique ayant pour conséquence l'apparition d'abeilles jaunes et survenue chez certains éleveurs. La commission d'élevage et les responsables de la station regrettent cet incident. Une petite enquête locale est en cours afin de déterminer, si possible, l'origine de cette pollution. La situation devrait être rétablie pour la prochaine saison.

Station de Bonatchiesse

M. Hilaire Besse retrace l'historique et les succès de la station depuis plus de trente ans. Il mentionne et met en discussion un rapport de M. Pierre-André Bonzon, responsable du groupement vaudois, mettant en doute la qualité quantitative des fécondations de Bonatchiesse en raison d'un nombre insuffisant de souches à mâles.

M. Yvon Crettenand déplore qu'un trop grand nombre de reines issues de Bonatchiesse soient utilisées à des fins commerciales. Un moniteur pratiquant une sélection de qualité, même avec un rucher important, n'a pas la nécessité de féconder 100 reines et plus à Bonatchiesse. Le but de la station est avant tout de préserver la qualité et non la quantité.

Les responsables s'engagent cependant à équiper la station avec un nombre aussi important que possible de souches à mâles mais en aucun cas au détriment de la qualité.

En ce qui concerne principalement la station de Bonatchiesse, M. Crettenand préconise l'instauration d'une limitation du nombre de ruchettes par moniteur.

Il propose également de tenir une statistique sur les résultats qualitatifs des reines fécondées en station.

Cette idée est excellente mais, selon M. Maquelin, il est relativement difficile d'obtenir ces renseignements de la part des moniteurs de manière durable et systématique. Cette statistique pourrait se faire de manière locale.

M. Maquelin rappelle que la date limite pour l'envoi d'échantillons à mesurer, après contact téléphonique préalable, est fixé au 24 avril 1999 à sa nouvelle adresse : M. Charles Maquelin, 1613 La Rogivue, tél. (021) 907 69 20.

L'ordre du jour étant épousé, le président Métrailler remercie l'assemblée pour sa participation au cours de perfectionnement 1999. Il souhaite à tous les participants une bonne saison apicole et lève la séance à 17 h.

Le président: F. Métrailler Le secrétaire: M. Zermatten

P.-S.: Ce procès-verbal ne contient pas les éléments de la séance de l'après-midi des conseillers apicoles, cette séance s'étant déroulée dans une salle séparée.

